

## Pour une politique de protection des ressources en eau à Beyrouth. Liban

C'est dans le cadre de l'amitié entre la ville de Lyon et la ville de Beyrouth, qu'une convention de coopération technique entre la Communauté Urbaine de Lyon (Grand Lyon) et l'Office des Eaux de Beyrouth (OEB) a été signée en 1999 pour une durée de 2 ans. Le but du projet : « mettre en place une politique préventive et curative de protection des ressources en eau ». Dans ce contexte, le SCD envoie des volontaires en appui à ce programme. Après une mission de 2 ans effectuée par Christophe Blache, Vincent Dussaux, 26 ans, ingénieur en Travaux Publics, décide de prendre la relève sur le terrain. Il travaille actuellement depuis février 2001 au sein de l'Office des Eaux de Beyrouth.



### Sensibiliser à la protection des ressources en eau

La mission consiste en un appui du Grand Lyon à la mise en place d'une

politique de protection des ressources de l'Office des Eaux de Beyrouth. « Le terme *appui* est important car il traduit l'esprit de coopération qui a été engagé avec l'OEB : il ne s'agit pas de *faire à leur place* mais de les *sensibiliser* à la nécessité de protéger la ressource en eau, de *préconiser* des mesures de protection, de les *appuyer et les conseiller* dans la mise en œuvre de ces actions de protection » explique Vincent.

**La protection de la ressource en eau est aujourd'hui une nécessité pour le Liban :**

- **Le moment est opportun : le Liban est un pays en pleine reconstruction, et c'est à ce moment précis qu'il convient de s'inquiéter de la protection des ressources en eau, afin d'éviter les préjudices sur le long terme que pourraient causer les aménagements en cours.**

- **La situation est déjà critique : la qualité de l'eau distribuée est bien évidemment une question de santé publique. Or, celle-ci se dégrade considérablement, et les maladies dues à l'eau tendent à s'accroître.**



### Les responsabilités de Vincent

« Les responsabilités qui me sont confiées sont assez particulières du fait que je suis le seul représentant permanent du Grand Lyon au Liban », explique Vincent. Vis-à-vis de l'OEB, il est chargé de veiller au bon avancement du projet en mettant à sa disposition autant que possible le personnel et les moyens dont il a besoin. En fonction des informations qu'il fait parvenir au Grand Lyon, il reçoit les grandes orientations de la politique à mener en matière de Protection des Ressources en Eau. « A ma charge ensuite de déterminer comment ces dernières doivent être appliquées : quelles

ctions proposer, avec quels partenaires, quels financements, quel calendrier ». Enfin le Grand Lyon lui confie la responsabilité d'entretenir les bonnes relations entre Lyon et Beyrouth concernant le projet.

### **Des considérations environnementales encore difficiles à faire passer**

12 ans après la fin de la guerre, Vincent témoigne qu'il est toujours difficile de faire passer des considérations environnementales. Les logiques de court terme prévalent encore sur les logiques de moyen et long termes : aux yeux des libanais, assurer une distribution de l'eau en quantité suffisante est plus important que de s'assurer que l'eau est de qualité suffisante et que les ressources sont ménagées. « Tant que les effets néfastes d'une mauvaise gestion des ressources en eau ne se feront pas clairement sentir (intoxication massive due à l'eau ou pollution importante des nappes), la protection des ressources en eau ne sera pas la priorité ».

### **Une culture ancrée au cœur des diversités**

D'après Vincent, l'insertion dans l'environnement libanais est assez paradoxale en raison de la diversité culturelle, religieuse et sociale de la population : « Beyrouth a des airs de capitale occidentale. On retrouve le même dans certains quartiers chrétiens de Beyrouth, un mode de vie calqué sur le mode européen. Cependant, les apparences sont trompeuses : d'une part parce que ces quartiers sont loin d'être représentatifs du Liban. Et d'autre part parce que même dans ces quartiers aux allures très occidentales, la culture arabe reste profondément ancrée ».

Si vivre à Beyrouth ne présente pas, d'un point de vue matériel, de difficultés majeures, et même si l'accueil libanais est dû à sa notoriété, il est difficile et long de nouer des relations profondes avec la population. La guerre a plus ou moins

« clanifié » le Liban et laissé de profondes blessures : pour le nouvel arrivé, comprendre tous les enjeux qu'a eu ce conflit est délicat, mais est pourtant la clef pour expliquer certains comportements ou propos actuels tenus par les libanais de différents clans ».

Cependant, Vincent rajoute que la culture arabe, fort présente au Liban en dépit des apparences, lui a donné une autre vision de la relation humaine : « celle-ci revêt une importance fondamentale. Les exemples sont nombreux : la notion de famille est bien plus développée au Liban que dans nos pays occidentaux (les maisons de retraite n'existent quasiment pas), l'accueil de l'étranger va de soi (on n'hésitera pas à vous proposer un café quand vous demandez votre chemin) et la solidarité très présente. »

### **Trouver sa place**

« Les rivalités entre communautés ont constitué un obstacle au déroulement de ma mission, notamment lors de ma recherche de partenaires pour le projet : le milieu dans lequel je travaille, à l'Office des Eaux de Beyrouth, est majoritairement chrétien, ce qui implique que des partenariats avec les milieux à dominante musulmane sont difficiles à mettre en place. Plus généralement, l'administration libanaise est composée de multiples « réseaux » de personnes, qui correspondent plus ou moins aux diverses communautés. Il est nécessaire de prendre cela en compte, mais la difficulté est de ne pas s'enfermer dans l'un de ces réseaux. Néanmoins, la principale difficulté que j'ai rencontrée a été mon acceptation par mes partenaires libanais. Du fait de ma jeunesse, et de mon étiquette « d'ingénieur français », je n'ai acquis la confiance de ces derniers « qu'après une longue période probatoire ! ».

Vincent Dussaux

*« Tant que les effets néfastes d'une mauvaise gestion des ressources en eau ne se feront pas clairement sentir (intoxication massive due à l'eau ou pollution importante des nappes), la protection des ressources en eau ne sera pas la priorité ».*